

la lettre % d'attac

AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE,
ÉCOLOGIQUE ET FISCALE

COMITÉ ATTAC PARIS 19^e-20^e

RETRAITE: LE CHOIX DE L'INJUSTICE

Le gouvernement affiche une grande fermeté sur la nécessité de faire une réforme des retraites et les cris d'orfraie habituels sur la faillite du système se font à nouveau entendre. Pourtant, le dernier rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) annonce qu'il n'y a pas de danger financier. En moyenne, sur les vingt-cinq prochaines années, le système enregistrerait un déficit compris entre 0,1 % et 0,8 % du PIB.

Même si la population vieillit, les gouvernements successifs ont déjà pris des mesures pour modérer l'évolution des pensions. Notamment en les découplant de l'évolution des salaires.

Le but du gouvernement, quant à cette réforme des retraites, est tout simplement de faire des économies. En multipliant les baisses et les exonérations fiscales, il prive les caisses publiques de recettes. Et pour arriver à limiter les hausses de dépenses afin de ramener le déficit public sous les 3 % (engagement envers l'Union européenne), il ne voit pas d'autre solution que de diminuer les dépenses de retraites.

Cerise sur le gâteau des financiers, les réformes successives et celle annoncée aujourd'hui contribuent largement à alimenter les compléments de retraites privés, pour celles et ceux qui en ont les moyens... Et nous touchons là une vérité crue : le décrochage des pensions par rapport au revenu des actifs, déjà entamé et qui ne pourra que s'accroître.

La paupérisation des retraités est-elle acceptable ? Pour Attac, au vu des milliards distribués en dividendes, d'autres choix de partage des richesses sont possibles. Là est la vraie question politique. Et Attac participera activement à la mobilisation contre la future réforme des retraites.

DÉSARMONS LES CRIMINELS CLIMATIQUES !

Qui sont les principaux criminels climatiques ?

- Bernard Arnault | LVMH
- Vincent Bolloré | Groupe Bolloré
- Martin Bouygues | Groupe Bouygues
- Patrick Pouyanné | TotalEnergies

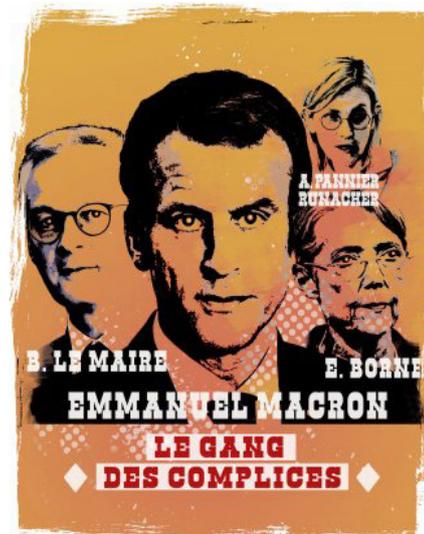
Quelle est leur première arme climaticide ?

● 280 vols en jets privés en huit mois, soit plus de 800 tonnes de CO² émises (l'équivalent de 167 années d'émission d'un Français moyen). Sans compter la consommation de leurs yachts (voir page suivante).

Quels sont leurs complices ?

Au cours de leur premier mandat, Emmanuel Macron et son gouvernement ont multiplié les cadeaux fiscaux aux ultra-riches et aux multinationales en creusant les inégalités. Résultat : les cinq premières fortunes de France ont doublé leur richesse depuis la crise du Covid, et possèdent autant que les 40 % les plus pauvres. En annonçant la « fin de l'abondance » à la fin de l'été 2022, Emmanuel Macron a exhorté les Français-es à se serrer la ceinture et à faire preuve de sobriété. En même temps, il refuse obstinément de s'attaquer aux super pollueurs et aux profiteurs de crise. Pourtant, le train de vie des 63 milliardaires français émet autant de CO² que celui de 49 % de la population. Tant que les ultra-riches et les multinationales pourront s'enrichir en détruisant la planète et que le gouvernement ne fera rien pour les en empêcher, il sera vain et ridicule de demander de baisser le chauffage, de mettre des cols roulés ou d'arrêter le sèche-linge.

NB. Ce 17 octobre, le Conseil d'État a de nouveau condamné l'État français à une amende de 20 millions d'euros pour son incapacité à respecter les normes de pollution de l'air.



À VOS AGENDAS !

Réunions d'accueil Extinction Rébellion Paris Nord, tous les lundis à 19 h 30, à l'espace Vilette Makerz, 75019 Paris, suivies de la réunion hebdomadaire à 20 h.

Rencontre « Scop-TI, un grain de sable dans l'engrenage capitaliste ? », dimanche 23 octobre, de 17 h à 19 h, au Lieu-Dit, 6 rue Sorbier, 75020 Paris.

Pique-nique revendicatif sur le Triangle de Gonesse, dimanche 30 octobre, de 11 h à 16 h, Rendez-vous à 11h à la Patte d'Oie de Gonesse.

Réunion mensuelle du Comité local Attac Paris 19^e-20^e, jeudi 3 novembre, 19 h 30, au bistrot Le Lescot, 5 rue Lassus, 75019 Paris.

Fête des 10 ans de la résistance à l'Opération César, samedi 19 et dimanche 20 novembre, ZAD de Notre-Dame des Landes (<https://zad.nadir.org/spip.php?article 6873>).

QUI SOMMES-NOUS ?

Attac est une association d'éducation populaire par l'action et la réflexion. Elle se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques.

NOUS CONTACTER

Site Attac France : www.france.attac.org
Comité local Paris 19^e-20^e : attacparis20@attac.org ou 18 rue Ramus 75020 Paris
Informations, réflexions, campagnes : <http://www.attac-paris19-20.org/>

L'URGENCE D'UNE VÉRITABLE TAXE SUR LES SUPERPROFITS

Les superprofits ? « *Je ne sais pas ce que c'est* », avait lancé le ministre de l'Économie Bruno Le Maire à l'université d'été du Medef, fin août. Sans doute n'avait-il pas été informé des derniers résultats des entreprises du CAC40.

Au premier semestre de cette année, les quarante plus grandes entreprises françaises cotées à la Bourse de Paris affichaient des bénéfices records de près de 73 milliards d'euros, soit une hausse de plus de 26 % par rapport à 2021, 53 % de plus qu'au premier semestre 2019.

Parmi les principales entreprises concernées figurent les énergéticiens Total Énergies et Engie, mais aussi Stellantis, ArcelorMittal, LVMH, BNP Paribas, AXA ou encore Sanofi. Et les entreprises du CAC40 ne sont pas seules concernées ! Hors CAC, l'armateur CMA-CGM a dégagé plus de 14 milliards de dollars de bénéfices pendant le premier semestre 2022, soit presque autant que sur l'année 2021, une année déjà particulièrement faste.

Les grandes entreprises doivent-elles ces superprofits à l'excellence de leur gestion, à des innovations radicales ou à des gains de productivité hors norme ? Pas du tout. Elles les doivent à des circonstances externes – reprise post-Covid et guerre en Ukraine – dont elles ont pu profiter pour augmenter leur volume de production, et plus encore leurs prix de vente.

Des bénéfices pour quoi faire ?

Le discours des milieux patronaux, relayé par le gouvernement, est que les bénéfices exceptionnels engrangés par le CAC40 permettraient aux « *champions nationaux* » de se préparer aux crises à venir en investissant, notamment dans la décarbonation de leur production. Faut-il le croire ?

L'histoire récente suggère plutôt que ces entreprises préfèrent utiliser leurs profits pour rémunérer leurs actionnaires directement (en versant des dividendes) ou indirectement (en rachetant leurs propres actions sur les marchés pour faire monter leurs cours de Bourse).

TotalEnergies n'a-t-elle pas annoncé, dès juillet, le versement à ses actionnaires d'une avance sur dividende d'un montant de 2,6 milliards d'euros ? Quant aux



Le 24 septembre dernier, des activistes d'Attac bloquaient le « Quai des milliardaires » dans le port d'Antibes, où sont amarrés les méga-yachts des ultra-riches.

rachats de leurs actions par les entreprises du CAC 40, ils ont sur le seul premier semestre atteint 12,4 milliards d'euros.

Taxer les superprofits

Parallèlement, les augmentations de salaires, lorsqu'elles ont lieu, sont très en retrait par rapport à la flambée du coût de la vie : plus de 10 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté et l'habitat compte 5,2 millions de passoires thermiques. Alors que l'ensemble du corps social est sommé de faire preuve de sobriété (terme ici dévoyé et renvoyant à la seule responsabilité individuelle), la participation des grandes entreprises et de leurs actionnaires à l'effort collectif est aujourd'hui devenue une nécessité incontournable.

Une taxe sur les superprofits est déjà appliquée sous diverses formes dans plusieurs pays européens (Italie, Espagne, Grèce, Royaume-Uni, Pays-Bas et Allemagne). Son principe est défendu par la Commission européenne et par le Secrétaire général de l'ONU. Les associations et syndicats membres de l'Alliance écologique et sociale, dont Attac, estiment que les superprofits doivent être mis à contribution pour financer des mesures écologiquement soutenables ciblées sur les plus modestes.

Il faut sortir des solutions faciles et court-termistes, comme les aides indiscriminées à la pompe, qui aggravent à la fois le réchauffement climatique et les inégalités. C'est une question de justice sociale, de coup de pouce à la transition écologique et de bon sens économique.

Une telle taxe inciterait mécaniquement les entreprises qui font des bénéfices exceptionnels à baisser leurs prix et

à augmenter les salaires. Cela aboutirait à une meilleure répartition de la valeur ajoutée, dans un contexte marqué par les inégalités, les tensions politiques et la colère sociale grandissantes, comme l'a montré la manifestation contre la vie chère et l'inaction climatique du 16 octobre.

Une taxe sur les superprofits pourrait rapporter à l'État de 10 à 20 milliards d'euros. Notons à cet égard que la seule niche fiscale qui permet aux armateurs, dont CMA-CGM, de n'être pas taxés sur leurs bénéfices, mais de s'acquitter d'une taxe forfaitaire au tonnage transporté, coûte à l'État près de 4 milliards d'euros en manque à gagner.

Financer les dépenses utiles

Ces ressources supplémentaires pourraient être mobilisées pour faire face aux crises sociales et climatiques. Les organisations membres de l'Alliance écologique et sociale suggèrent ainsi trois postes de dépenses spécifiques, permettant d'allier urgence sociale et transition écologique :

- les transports : création d'un « ticket climat », pour un accès gratuit à l'ensemble de l'offre de transport collectif ;
- l'alimentation : 5 milliards d'euros permettraient de financer un an de repas dans la restauration scolaire et universitaire ;
- le logement : avec 10 milliards d'euros, 1 million de passoires thermiques pourraient être intégralement rénovées au profit de logements plus confortables et plus économes en énergie.

Membre actif de l'Association écologique et sociale (<https://plus-jamais.org>), Attac fait siens ces combats, d'autant plus qu'ils sont à l'origine de sa création. ■

J'adhère à Attac pour 2022 ! <https://france.attac.org/agir-avec-attac/adherer#sous>

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE